

INTERVENANTS DE LA MATINÉE



Christophe de Bernardinis

Maître de conférences HDR en droit public
Responsable de la Licence en droit, de la Licence d'administration publique (LAP), de la Classe Talent Service public
Faculté de droit de Metz Université de Lorraine
Ouvrage publié en 2023 sur "La protection des droits fondamentaux en France" - Editions juridiques franco-allemandes EJFA

La démocratie participative, valeur ajoutée ou phénomène éphémère sous la V^{ème} République

La V^{ème} République est ce qu'on appelle une démocratie représentative où ce sont les représentants qui prennent les décisions à la place des citoyens. Il existe, néanmoins, depuis plusieurs décennies, une volonté croissante visant à favoriser une implication plus directe de ces citoyens dans la prise de la décision publique.

Cette évolution a donné naissance à la notion de démocratie participative qui, au-delà des différentes formes dans lesquelles elle peut se présenter, revitalise, à plusieurs égards, la vie démocratique tout en effaçant certains défauts de la démocratie représentative. Si elle présente, en ce sens, une véritable valeur ajoutée, elle doit, cependant, faire face à des limites structurelles, une participation inégale et un intérêt fluctuant amenant à poser la question de son intérêt réel.

Dominique Chuffart

Co-président de la Coordination nationale des Conseils de développement, Dominique Chuffart est engagé de longue date en faveur d'une démocratie participative utile, fondée sur la coopération entre élus, services, CESER et conseils de développement. Référent du Conseil de développement de Rennes-Métropole, qu'il a présidé pendant 4 ans, il défend la place de l'intelligence collective territoriale et de la contribution citoyenne dans l'élaboration de la décision publique.

Et si l'humain redevenait le cœur de la démocratie territoriale ?

Mon intervention proposera une réflexion sur les conditions d'un dialogue territorial renouvelé, fondé sur la confiance entre élus, services, CESER et conseils de développement. Elle mettra en lumière la nécessité de dépasser les logiques de juxtaposition, de défiance ou d'incompréhension, pour faire vivre une démocratie participative fondée sur la coopération, la complémentarité des échelles et la reconnaissance d'une participation utile.

L'enjeu sera de réaffirmer la place de l'intelligence collective territoriale et de la contribution citoyenne dans la construction de la décision publique.



Laurent Riche

Maire de Kingersheim (13 400 habitants) et Vice-Président de Mulhouse Agglomération (m2A) en charge du Développement Économique (incluant l'ESS), il est également Président de la Maison de l'Emploi de la région mulhousienne (MEF68). Elu local depuis 2001 et maire depuis 2020, il place au premier rang de ses engagements les enjeux d'éducation et de citoyenneté, de solidarités, ainsi que de transition écologique et énergétique. Il est également pleinement mobilisé à la mise en œuvre d'une citoyenneté active et continue dans les débats publics pour « nourrir la délibération » (démocratie de co-construction) dont sa commune fait référence en France.

Susciter le désir de participation : l'expérience de Kingersheim

L'enjeux de la participation et l'implication des habitants, pour sortir de la relation électeur « consommateur » / élu « magicien », a conduit l'équipe municipale de Kingersheim à engager une démarche volontariste dès la fin des années 90.

Construire un écosystème démocratique d'implication, d'élaboration, de délibération, par toutes les ressources civiques de sens, d'expertise et d'intelligence, et que toute phase décisive soit un cheminement pour les habitants : interpeller et se laisser interpeller, informer et donner du sens, débattre, élaborer et co-construire, décider et s'engager.

La démocratie de participation n'a pas vocation à se substituer ou à s'opposer à la démocratie représentative (électorale), mais à l'enrichir. Et à Kingersheim, les pratiques démocratiques sont pour l'équipe municipale un état d'esprit de gouvernance, avec un autre rapport au pouvoir et une éthique de l'agir public. Pratiquer une démocratie exigeante et édifiante, parce qu'on ne naît pas citoyen, on le devient !

Estelle Mercier

Estelle Mercier est députée de Meurthe-et-Moselle et membre de la commission des finances depuis 2024. Ancienne adjointe au maire de Nancy (2020-2024) et d'Essey-lès-Nancy (2001-2014), elle est également maître de conférences à l'IAE Nancy School of Management - Université de Lorraine et membre du CEREFIGE.

Démocratie parlementaire : un lien avec le citoyen à réenchanter ?

À partir de son expérience de députée, Estelle Mercier abordera les liens entre démocratie parlementaire et démocratie participative, mais également comment la parole citoyenne et le travail parlementaire s'enrichissent mutuellement.

Son intervention reviendra également sur la réalité du travail de député, entre écoute des attentes individuelles, travail de terrain et recherche de l'intérêt collectif dans l'élaboration de la loi, dans un contexte de défiance des français envers les institutions.

